

Le budget

invraisemblables, même pour un politique, que nous avons failli y croire.»

Vous souvenez-vous des dernières élections? Le ministre des Finances a dit que tous ses engagements de dépenses étaient prévus. Il a nié qu'il s'agissait de promesses. Il a dit que l'argent était prêt. La garde des enfants ne posait de problèmes. Le programme devait démarrer le jour de la réélection du gouvernement.

Le temps a passé depuis. Le ministre laisse de nouveau les enfants canadiens dans l'expectative. Non seulement n'y a-t-il pas de nouveau programme national de services de garde d'enfants mais, en limitant les paiements de transfert aux provinces au titre du Régime d'assistance publique du Canada, le ministre des Finances réduit les fonds déjà modestes affectés aux garderies provinciales. Pas de nouveau programme et encore moins qu'avant pour les services de garde d'enfants dans tout le pays.

Ce budget trahit non seulement les enfants qui sont notre espoir pour l'avenir mais aussi ceux qui, par leurs sacrifices, ont assuré à chacun d'entre nous un avenir dans un pays libre et démocratique.

Le budget forcera bon nombre de nos anciens combattants qui reçoivent des soins de longue durée à payer des milliers de dollars de plus pour le gîte et le couvert, alors que le gouvernement conservateur avait déjà doublé ces frais en 1985.

Il devrait avoir honte de traiter ainsi ces hommes et ces femmes de courage qui étaient prêts à donner leur vie pour leur pays. Ils nous ont défendus lorsque nous avions besoin d'eux. Nous devrions faire de même lorsqu'ils ont besoin de nous. Nous ne devrions pas les forcer à payer davantage simplement parce que le ministre des Finances ne sait pas tenir ses livres. Je vous assure, monsieur le Président, que notre parti n'abandonnera pas les anciens combattants de notre pays.

Des voix: Bravo!

M. Gray (Windsor-Ouest): Nous n'abandonnerons pas non plus les Canadiens à faible revenu et à revenu moyen, dont les anciens combattants, qui vont être frappés par la taxe la plus importante et la plus régressive de notre histoire, la taxe de 7 p. 100 sur les produits et services.

[Français]

Monsieur le Président, le ministre se vante d'avoir déposé un Budget ne comportant aucun impôt nouveau. Il s' imagine sans doute que nous devrions l'en remercier, que les Canadiens devraient danser dans les rues. C'est une vaste plaisanterie. Aucun impôt nouveau mon oeil! Le gouvernement a alourdi la charge fiscale des Canadiens de quatre façons au moins. Premièrement, l'amputation de 7,3 milliards de dollars des transferts aux pro-

vinces force les gouvernements provinciaux à majorer leurs impôts. Le ministre pratique l'art du pelletage, ne sachant pas, semble-t-il, que les contribuables fédéraux sont également des contribuables provinciaux. Et grâce à son nouveau Budget, ils devront payer, payer et payer davantage.

Deuxièmement, monsieur le Président, la désindexation de l'impôt sur le revenu des particuliers, mise en oeuvre en 1985 par le ministre des Finances, signifie que cette année les Canadiens paieront encore 3 p. 100 tout en perdant 3 p. 100 sous forme de crédit d'impôt. Et troisièmement, les Canadiens paieront encore 2,1 milliards de dollars sous forme de taxe additionnelle en 1990, en raison des mesures prévues par le Budget de l'année dernière. Il y a la récupération des prestations de vieillesse et les allocations familiales par laquelle le gouvernement a sonné le glas de l'universalité.

Monsieur le Président, il y a la surtaxe qui frappe les revenus des particuliers et qui grimpe à 5 p. 100. Il y a la taxe d'accise sur l'essence qui augmente un autre cent le litre. Il y a une cascade d'autres mesures qui entrent en jeu cette année.

[Traduction]

Dire qu'il s'agit d'un budget ne comportant aucune augmentation de taxe ou d'impôt revient à dire que, si l'on ne célèbre pas son anniversaire, on ne vieillit pas. Je dois dire qu'à mesure que le temps passe, le gouvernement actuel vieillit, mais qu'il ne gagne certainement pas en sagesse ni en impartialité.

Voilà qui m'amène à parler de la quatrième taxe que le ministre ne compte pas dans son soi-disant budget sans augmentation de taxe ou d'impôt. Il s'agit de la nouvelle taxe sur les produits et services, la taxe la plus injuste et la moins judicieuse de toutes. Lorsque le ministre des Finances nous a présenté l'idée de cette nouvelle taxe, il a fait certaines promesses quant à sa nature. Il a en effet énoncé un certain nombre de critères auxquels il a promis qu'elle devrait répondre, sans quoi elle ne saurait prendre forme.

L'une des premières conditions que le ministre a posées à l'égard de cette taxe était la nécessité d'obtenir la collaboration des provinces. Il a déclaré qu'il serait impossible d'appliquer une telle taxe sans leur collaboration. Combien de provinces ont demandé que leur taxe de vente soit entièrement intégrée à celle du gouvernement fédéral? Pas une seule. Or voici que, aux dires du ministre, la collaboration des provinces, si importante il n'y en a encore que quelques mois, n'est pas vraiment nécessaire et que le ministre projette de mettre sa taxe en oeuvre sans leur collaboration de toute façon. Après cela, le ministre se demande pourquoi les Canadiens ne croient plus ce qu'il dit.